

FICHE TECHNIQUE

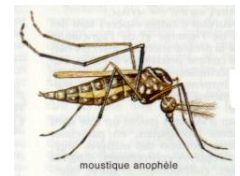
IPP DEBIT FORT

INSECTICIDE POUR INSECTES VOLANTS AEROSOL LONGUE PORTEE USAGE PROFESSIONNEL

IPP DEBIT FORT est une préparation à base d'une combinaison de fonctions insecticides.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 820 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: NEUTRE
Odeur	: CARACTERISTIQUE DE SOLVANT SANS AJOUT DE PARFUM
Point éclair	: 15°C AFNOR COUPE FERMEE
Couleur	: INCOLORE
Gaz propulseur	: PROPULSEUR HYDROCARBONE
Inflammabilité	: POINT D'ECLAIR INFERIEUR A 21°C CLASSE A3



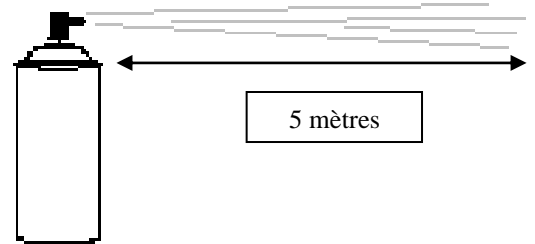
PROPRIETES PRINCIPALES

- **Insecticide à diffusion longue portée** pour **insectes volants**, à action de **choc** et **effet léthal intense**.
- Efficace contre les guêpes, frelons, bourdons, également efficace sur les mouches moustiques, cafards et autres insectes présents au moment de la pulvérisation.
- De par sa longue portée, permet d'atteindre à une distance de plusieurs mètres, les insectes présents et de détruire leurs nids situés dans des endroits difficilement accessibles.
- Permet de projeter à distance (**4 à 5 mètres**) les noyaux actifs insecticides en direction du nid de guêpes ou de frelons.



MODES ET DOSES D'EMPLOI

- ♦ Diffusion longue portée **jusqu'à 5 mètres**
- ♦ Pour toute application en intérieur, veiller **avant** de pulvériser, à l'**absence de toute source d'ignition** (flamme, cigarette, appareil électrique en fonctionnement) dans le local ou les environs.
- ♦ Appliquer par **brève pulvérisation**, sans pulvérisation prolongée, presser sur le diffuseur **1 seconde maximum pour un local de 25m³ minimum 2 secondes** (pour 50 m³)
- ♦ Lors d'application en extérieur, **se placer à 4 ou 5 mètres de l'objectif** à atteindre (nids, insectes...)
- ♦ Vaporiser en direction du nid à détruire



RECOMMANDATIONS



- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/ 122 oF.

Nom	Cas	Conc.	usage biocide entrant dans la catégorie TP18 « Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».
PIPERONYL BUTOXYDE	51-03-6	9.29 g/kg	
3-(2,2-DICHLOROVINYL)-2,2-DIMETHYLCYCLOPROPANECARBOXYLATE DE M-PHENOXYBENZYLE	52645-53-1	1.58 g/kg	
(1,3,4,5,6,7-HEXAHYDRO-1,3-DIOXO-2H-ISOINDOL-2-YL) MÉTHYL (1R-TRANS)-2,2-DIMÉTHYL-3-(2-MÉTHYLPROP-1-ÉNYL)CYCLOPROPANECARBOXYLATE ; D-TÉTRAMÉTHRINE	1166-46-7	1.24 g/kg	

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer un essai pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité iso 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.